

PARTICIPATION AU SERVICE SANITAIRE DES ÉTUDIANTS EN SERVICE DE SANTÉ AU TRAVAIL INTERENTREPRISES



Mme Marie-Josée DA SILVA – Infirmière en Santé au Travail – SMIT 24 – Périgueux

M. Laurent EECKE – Directeur – SMIT 24 – Périgueux

Dr Marie-Hélène LABRUE – Médecin du travail – SMIT 24 – Périgueux

Introduction :

Le SIST24 s'est donné pour objectif de participer activement au **Service Sanitaire des Etudiants en Santé (SSES)** en proposant de réaliser des **actions de promotion de la santé à destination des entreprises adhérentes**.

Présentation du Service Sanitaire des Etudiants en Santé :

L'instauration d'un service sanitaire pour tous les étudiants en santé (médecine, pharmacie, odontologie, soins infirmiers et masseur-kinésithérapeute) s'inscrit dans le cadre de la **stratégie nationale de santé** dont le premier axe est de mettre en place une **politique de prévention et de promotion de la santé**.

Objectif du SSES :

Former tous les futurs professionnels de santé aux enjeux de la prévention **par la participation à la réalisation d'actions concrètes de prévention auprès de publics identifiés comme prioritaires**.

Ils interviendront dans des établissements scolaires, lieux de vie, entreprises... **sur des thèmes prioritaires de la santé publique (promotion de l'activité physique, information sur la contraception, lutte contre les addictions – tabac, alcool, drogues, etc.)**. Ces thématiques sont choisies pour leur impact sur la santé, articulées avec les priorités nationales de santé publique et avec les politiques des agences régionales de santé.

Ce service sanitaire est piloté conjointement par les agences régionales de santé, les recteurs d'académie et le comité régional du service sanitaire : **pilotage régional lui-même soumis au contrôle national** par le biais d'un comité de pilotage représenté par les ministres de la santé et de l'enseignement supérieur et des représentants des ministères.

Méthodologie :

- ▶ Une convention a été signée entre l'**Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI)** de Périgueux et le **SIST 24** (attribution de 2 groupes respectivement de 4 et 5 étudiants encadrés par l'infirmière tutrice du **SIST 24**).
- ▶ **Choix des entreprises par le médecin du travail** après un travail d'expertise et de « *sensibilisation* » auprès des entreprises du secteur afin d'expliquer la démarche globale et d'obtenir un premier accord de principe.
- ▶ **Deux entreprises se sont portées volontaires** et ont signé une convention avec le SIST 24 :
 - **une entreprise de services d'aide à la personne,**
 - **une entreprise de vente de produits cosmétiques (plateforme logistique).**
- ▶ L'infirmière tutrice rattachée au médecin du travail par délégation a pris contact avec les responsables des 2 entreprises afin de définir la thématique qui sera abordée en entreprise. **Thématique potentiellement en lien avec une problématique rencontrée au sein de l'entreprise** mais en respectant les 4 thèmes imposés par le SSES (alimentation/ activité physique/ activité sexuelle et addictions).

Salariés visés :

Entreprise n°1 : auxiliaires de vie, aides à domicile, agents d'entretiens des espaces verts (17 salariés concernés sur un effectif global de 168 salariés soit environ 10 % de la masse salariale).

Entreprise n°2 : magasiniers (14 magasiniers concernés sur un effectif global de 41 salariés soit 34 % de la masse salariale).

- ▶ Thématique choisie par entreprise n°1 : « l'alimentation au travail » en lien avec la difficulté pour certains salariés de pouvoir prendre leur temps de repas favorisant ainsi le grignotage et le développement à terme de comportements pouvant conduire à des problèmes de santé publique (obésité, diabète).
- ▶ Thématique choisie par entreprise n°2 : « Action de prévention pour lutter contre les troubles musculosquelettiques : TMS » en lien avec les difficultés rencontrées par certains salariés à leur poste de travail et afin de les sensibiliser aux bonnes postures et lutter ainsi contre l'apparition de TMS.
- ▶ L'infirmière référente accompagne les étudiants dans leur démarche pédagogique (alternance de journées au SIST24 et en entreprises) et coordonne les différentes interventions selon un calendrier prévisionnel prédéfini par le pilotage national mais +/- ajustable selon les impératifs de chacun des intervenants.
- ▶ Calendrier prévisionnel =>9 journées réparties entre IFSI/ entreprises et SIST 24 avec :

Février 2019 : dates différentes selon les groupes mais calendrier identique.

Jour 1 : présentation du service sanitaire et travail de recherche à l'IFSI.

Jour 2 : découverte du terrain de stage au sein des entreprises, premier contact avec la population (durée 1 h) et discussion autour du thème choisi en amont et les « exigences » de chaque entreprise (présence de l'infirmière référente selon disponibilité).

Jour 3 : préparation du recueil des besoins de prévention, recherche autour du thème et étude de la population concernée (durée 1 journée) à l'IFSI.

Jour 4 : réalisation par les étudiants du recueil de besoins par le biais d'un questionnaire anonyme afin de définir les problèmes de santé et donc un projet de santé public (objectif global du SSES) : durée ½ journée, au sein du SIST pour 1 groupe et à l'IFSI pour l'autre groupe (encadré par l'infirmière avec échanges par mail).

Puis envoi des questionnaires par l'infirmière (par mail) au médecin du travail et aux responsables des entreprises pour validation.

- ▶ Après aval du médecin et des responsables des entreprises : distribution des questionnaires anonymes aux salariés au sein des entreprises (soit 17 questionnaires pour l'entreprise n°1 distribués par l'infirmière et 14 pour l'entreprise n°2 distribués par les étudiants).
- ▶ Récupération des questionnaires avec un délai d'une semaine en moyenne au sein des entreprises par les étudiants pour l'entreprise n°1 et par l'infirmière pour l'autre entreprise.

Jour 5 : analyse des résultats du questionnaire à l'IFSI (1 journée) par les étudiants.

Mars 2019 :

Jour 6 : problématisation et ébauche du projet par les étudiants à l'IFSI (1 journée) puis envoi du projet par mail à l'infirmière pour une première lecture qui le transmet au médecin du travail et aux différents responsables (ajustements par les étudiants et sous contrôle de l'infirmière selon les remarques des différents intervenants : échanges par mail exclusivement) puis envoi du projet final par l'infirmière aux responsables et au médecin du travail pour validation.

Jour 7 : présentation du projet final par les étudiants au sein des entreprises en présence de l'infirmière référente et des responsables (interventions d'environ 1h) et derniers réglages (matériel disponible, nombres de salariés présents le jour de l'action, heure de l'action). Réajustements si besoin du projet par les étudiants à l'IFSI (durée ½ journée) et l'infirmière envoie le projet final par mail aux différents intervenants.

Jour 8 : réalisation de l'action par les étudiants au sein des entreprises en présence des responsables et des salariés, de la formatrice de l'IFSI et de l'infirmière du SIST 24. Evaluation globale de l'action avec distribution de questionnaires de satisfaction aux salariés présents

ainsi qu'aux responsables (rédigés par les étudiants et validés par l'infirmière du SIST 24) en vue de la validation finale du module SSES.

Juin 2019 :

Jour 9 : évaluation finale de l'action à l'IFSI (validation ou non du module « service sanitaire ») après récupération des questionnaires de satisfaction par les étudiants.

Les actions de préventions :

1. Une action courte menée autour de **l'alimentation** sous forme de quizz et d'ateliers pratiques animés par les étudiants infirmiers, au sein de **l'entreprise d'aide à la personne** + distribution de flyers donnant des conseils en termes d'hygiène alimentaire à destination des salariés de l'entreprise (auxiliaires de vie/aide à domicile/jardiniers).
Durée moyenne de l'action : 1h avec échanges informels (questions /réponses).
2. Une action courte autour des **TMS** sous forme de présentation magistrale et d'ateliers pratiques animés par les étudiants infirmiers au sein de **l'entreprise de vente de produits cosmétiques** + distribution de flyers donnant quelques conseils en termes d'hygiène et d'exercices physiques à destination des magasiniers de l'entreprise.
Durée moyenne de l'action : 1h avec échanges informels (questions /réponses).

Points forts :

- ▶ Permet une articulation innovante entre SIST/entreprise/IFSI et la **valorisation des missions des différents intervenants au sein du SIST**.
- ▶ Démarche pertinente car elle permet de sensibiliser les étudiants (plutôt orientés vers les soins curatifs) à **une démarche de prévention**.
- ▶ Cette expérimentation permettrait d'engager un **partenariat similaire avec des étudiants en médecine** en leur permettant de découvrir toutes les **spécificités et toute la richesse de la médecine de prévention**.
- ▶ Permet aux entreprises de mettre en place une **démarche d'auto analyse des problèmes** au sein de leur structure afin d'établir les besoins en termes d'action, d'éducation et de prévention dans un **objectif global d'amélioration de la qualité de vie au travail et de prévention des risques professionnels**.

Points faibles :

- ▶ Démarche **chronophage** car nécessite un réajustement permanent et une flexibilité en termes d'exigences du calendrier.
- ▶ **Champs d'action limité par le calendrier et les thèmes imposés**.

Impacts :

- ▶ Impact de cette action à évaluer lors du **suivi individuel de prévention des salariés (entretien infirmier en santé au travail)**.
- ▶ **Plus-value** en ce qui nous concerne en tant qu'acteur de santé au travail car le SSES est une institution de santé publique : en l'ouvrant aux entreprises et à la santé de ses salariés nous allions nos compétences afin de tendre vers un objectif commun et multiplions ainsi notre efficacité.

Conclusion :

- ▶ Démarche **innovante** et **enrichissante** d'un point de vue **partenarial** et ancrée dans une politique **d'amélioration de la santé et de la prévention primaire**.
- ▶ Permet de toucher une population large et d'être dans une **démarche de qualité de vie au travail (QVT)**.

Bilan du SSES :

- ▶ **Pour l'entreprise** : retour positif pour les 2 entreprises concernées (suite aux échanges entre les responsables et le médecin du travail)

- ▶ **Pour le SIST 24** : pérennisation de l'action par information systématique des salariés lors des entretiens infirmiers de l'existence de flyers mis à leur disposition au sein des entreprises.
- ▶ **Pour l'IFSI** : positif suite à la réunion d'évaluation réunissant les différents partenaires et après analyse des questionnaires de satisfaction diffusés par l'IFSI à ces derniers. De plus validation du module SSES par tous les étudiants.

Thèmes suggérés par l'ARS pour les prochaines sessions : Santé sexuelle/ Alimentation/ Activité physique/ Sommeil et danger des écrans/ Addictions/ Compétences psychosociales, estime de soi et résister à la pression du groupe.

Axes d'amélioration :

- ▶ calendrier prévisionnel donné plus tôt par l'IFSI,
- ▶ plus de temps d'organisation,
- ▶ délai entre la distribution des questionnaires et leur réception plus long (en moyenne moins d'1 semaine donc insuffisant pour récupérer la totalité des questionnaires),
- ▶ **prévoir max 1 groupe d'étudiants pour 1 médecin et 1 infirmier tuteur.**

Perpectives d'avenir :

- ▶ prochaine session en cours de préparation afin d'étendre la démarche à des bassins d'emplois plus larges (contact avec l'IFSI afin de déterminer les modalités et définir l'équipe médecin du travail / IDEST engagés dans la démarche et les entreprises volontaires).



Pour contacter l'auteur : mj.dasilva@simt24.org